



CHARTE DE BON USAGE DE LA PLATEFORME DE DONNÉES ISDM-MESO

Article 1 Préambule

La présente charte précise les règles de bon usage des équipements matériels et logiciels de stockage de la plateforme ISDM-MESO ci-après dénommés "Ressources".

Les présentes règles s'appliquent à tout bénéficiaire, ci-après dénommée « Utilisateur », qui utilise les ressources, directement ou indirectement via une interface logicielle et/ou matérielle. L'Utilisateur agit en son nom propre ou pour le compte d'un ensemble de personnes et de services dont il endosse la responsabilité.

Le périmètre de la plateforme est restreint aux « données numériques de la recherche » quel qu'en soit le format de stockage.

Tout utilisateur accédant aux ressources de stockage de la Plateforme doit préalablement accepter et signer la présente charte.

Article 2 Conditions d'accès

2.1 Modalités d'accès

L'accès aux ressources n'est effectif qu'après que l'Utilisateur s'est conformé aux modalités financières et administratives telles que mises à jour et détaillées sur le site web ou par un partenaire de la Plateforme.

2.2 Gestion responsable des accès

Cas des accès individuels :

Quand l'Utilisateur agit à titre individuel, l'utilisateur s'engage à ne céder en aucun cas ses accès à une tierce personne. En cas de non-respect de ces consignes, la responsabilité de l'utilisateur est engagée.

Un utilisateur est tenu d'être désigné concernant l'usage des accès. Tout changement doit être notifié auprès de la plateforme ISDM-MESO.

Cas des accès collectifs :

Quand l'Utilisateur agit au nom d'un groupe de personnes et d'usages, il en devient le responsable désigné et s'engage à ce que tous les bénéficiaires respectent la clause ci-dessus. Il signe seul la présente charte.

2.3 Suspension et retrait des accès

La plateforme ISDM-MESO se réserve le droit de suspendre de manière immédiate les accès aux services en cas de manquement aux engagements.

En cas de non-respect des dispositions de la présente Charte, le Directeur de la Plateforme peut procéder à tout moment et sans préavis à la suppression des droits d'accès d'un Utilisateur.

Article 3 Engagements de l'Utilisateur

L'utilisateur s'engage à ne déposer sur la plateforme que des données relevant du périmètre « données de la recherche », à l'exclusion de tout autre.

L'utilisateur s'engage à se conformer à tout règlement en vigueur concernant toute disposition juridique de protection des données stockées sous sa responsabilité.

En particulier, l'utilisateur s'engage à ne déposer aucune donnée relevant du périmètre des données de santé et notamment en ce qui concerne les données nécessitant un environnement spécifique d'hébergement de données de santé (HDS), ainsi que les données à caractère personnelles non conformes aux cadres de la CNIL et du RGPD. Par ailleurs, au-delà de cet engagement, l'Utilisateur est invité à s'engager dans une gestion responsable des données de la recherche. Cela inclut : le suivi des incitations à la science ouverte, et une recherche de parcimonie de stockage dans un but de réduction de l'impact environnemental du numérique.

Article 4 Evolutions de la charte

Les termes de cette Charte peuvent être modifiés à tout moment. La dernière version de la Charte en vigueur applicable à l'Utilisateur est celle accessible sur le site de la Plateforme.

Acceptation de cette charte :

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance de la « Charte de bon usage de la Plateforme données ISDM-MESO » qui m'a été remise et m'engage à m'y conformer strictement.

A _____, le _____

(signature à faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)